



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL du 24 MAI 2022

Le conseil municipal de Saint-Aubin, légalement convoqué le 20 mai 2022, s'est réuni en salle du conseil municipal, à 20h30 en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Etaient présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire ; M. Benoit JULIENNE, M. Serge BLIN, Mme Françoise BALTHAZARD, Mme Sophie CAMPISCIANO, Maires-Adjoints ; Mme Dominique GUILLAN, M. Claude PREVOST, M. Rémi JEANNOT, Mme Marie-France LAUNET, M. Valentin BLOT, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Sandrine MOURET (en visioconférence) conseillers municipaux,

Absent : /

Pouvoir : Mme Martine MONTARON pouvoir à Mme Françoise BALTHAZARD
M Pascal AMBROISE pouvoir à M Pierre-Alexandre MOURET

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoirs : 2

A 20h35 le quorum étant atteint, Monsieur Pierre-Alexandre Mouret, Maire, déclare la séance ouverte.

M. Zaïme ALI-BELHADJ est nommé secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal du conseil municipal du 19 avril 2022 : aucune remarque et approbation à l'unanimité sur les points du procès-verbal.

- Délibérations :

| N° | LIBELLE DE LA DÉLIBÉRATION | RAPPORTEUR | Remarques | Résultat du vote |
|----|--|-----------------|-----------|---|
| 1 | AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRES | Mme CAMPISCIANO | Aucune | Approuvé à l'unanimité avec 1 abstention de P.BEAUCHÊNE |
| 2 | TARIFS PÉRISCOLAIRES ET CENTRE DE LOISIRS POUR L'ANNÉE 2022-2023 | Mme CAMPISCIANO | Aucune | Approuvé à l'unanimité |
| 3 | DECISION MODIFICATIVE N°1 | M. JULIENNE | Aucune | Approuvé à l'unanimité |

- Décisions municipales présentées :

N°2022/05 : TRAVAUX DE PEINTURE A LA MAISON D'HABITATION - FERME DE LA COMMANDERIE

N°2022/07 : CONVENTION CEVEN AVENTURE AU ASSIONS POUR L'ANIMATION JEUNES DU 7 AU 16 JUILLET 2022


N°2022/08 : TARIF FAMILLE MINI SEJOUR AU FUTUROSCOPE DU 25 AVRIL AU 27 AVRIL 2022

N°2022/09 : REDUCTION SUR LES ABONNEMENTS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES DE
L'ECOLE ELEMENTAIRE DE VILLIERS LE BÂCLE LORS DE FERMETURE DE CLASSE
DUNE DUREE D'AU MOINS 1 SEMAINE POUR CAUSE COVID

Fin du conseil à 20 heures 45

Fait à Saint-Aubin,
Le 24 mai 2022

Le secrétaire de séance,
Zaïme ALI-BELHADJ

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical line extending downwards.